

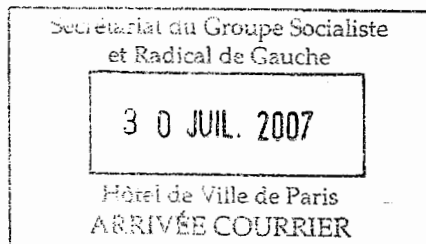
Le Directeur Général

Paris, le 16 juillet 2007

DCN/ETN2/OCA/CS/638053
320

Opération : 22, rue Basfroi
PARIS XIème

Monsieur Patrick BLOCHE
Député de Paris (11^{ème} - 12^{ème})
Président du Groupe Socialiste
et Radical de Gauche au Conseil de Paris
Conseiller Délégué du 11^{ème} arrondissement
Hôtel de Ville
75196 PARIS RP



Monsieur le Député,

En réponse à votre courrier du 14 juin 2007 relatif au bâtiment sis 22, rue Basfroi et plus particulièrement aux demandes d'informations des riverains, je vous confirme que l'OPAC de Paris a pris la décision de réaliser un diagnostic approfondi, conformément au souhait exprimé par le Maire de Paris.

Mr Philippe PROST, architecte spécialisé en la matière, a été missionné par l'OPAC dans ce but.

Dés que cette étude sera réalisée, l'OPAC de Paris la transmettra, en coordination avec la mairie d'arrondissement à la Ville, qui organisera la concertation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-François GUEULLETTE